



Pour publication immédiate : 11/11/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

## LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE DES MESURES LÉGISLATIVES POUR RENFORCER LE SOUTIEN AUX ANCIENS COMBATTANTS DE NEW YORK

*Le Gouverneur signe cinq projets de loi, prévoyant l'ajout du TSPT aux conditions d'obtention de la marijuana thérapeutique, la suppression des frais et l'amélioration des services pour les anciens combattants, et la création d'un mémorial pour les prisonniers de guerre et portés disparus au combat*

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui cinq textes législatifs pour renforcer le soutien aux anciens combattants de New York en améliorant les soins et services de santé, et en commémorant les anciens combattants à travers l'État de New York de diverses manières. Le cadre législatif comprend :

- L'ajout du trouble de stress post-traumatique (Post Traumatic Stress Disorder, PTSD) aux conditions permettant de participer au programme de marijuana thérapeutique de New York ;
- L'octroi aux anciens combattants employés par l'État de journées supplémentaires de congé payé pour obtenir des services de santé, de conseil et l'accès à d'autres avantages ;
- L'exonération des frais des concours administratifs pour les anciens combattants honorablement libérés ;
- L'exigence pour le Département d'État (Department of State) et la Division des affaires militaires et navales (Division of Military and Naval Affairs) de tenir à jour une liste publique de toutes les sociétés à but non lucratif, qui sollicitent des fonds pour les forces armées des États-Unis ; et
- Demander au Bureau des services généraux (Office of General Services) de réserver un endroit accessible au public au sein du bâtiment du Capitole de l'État (State Capitol) pour un siège et une plaque pour les prisonniers de guerre (Prisoners of War, POW) et les portés disparus au combat (Missing in Action, MIA) afin de rendre hommage à ces anciens combattants qui ne sont pas encore revenus.

« Nos anciens combattants ont risqué leur vie pour défendre les idéaux et les principes sur lesquels cette nation a été fondée, et il est de notre devoir de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les soutenir lorsqu'ils reviendront chez eux », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « De l'amélioration de l'accès aux soins et services de santé, à la

suppression des obstacles à l'emploi, ces cinq projets de loi prennent des mesures importantes pour garantir que les anciens combattants aient toutes les chances de continuer à réussir lorsqu'ils rentrent chez eux. »

Le premier projet de loi (S.5629 (Savino)/ A.7006 (Gottfried)), ajoute le trouble de stress post-traumatique ou TSPT en tant que douzième condition permettant aux New-Yorkais de pouvoir accéder au programme de marijuana thérapeutique de l'État. Le TSPT est un trouble grave qui implique l'apparition de symptômes chez une personne après un facteur de stress traumatique, comme la colère, des flashbacks, des cauchemars, des sueurs nocturnes, un engourdissement, de l'insomnie et l'évitement. D'après les estimations, près de 19 000 patients souffrant de TSPT à New York pourraient bénéficier de l'utilisation de marijuana thérapeutique. Ceci inclut les anciens combattants des forces armées, les agents de police et les pompiers, ainsi que les survivants de violence domestique, de viol, de crime violent et d'accidents. Quasiment tous les États du pays ayant un programme de marijuana thérapeutique en place permettent le traitement du TSPT.

Le deuxième projet de loi (S.2911 (Crocì)/A.3198 (Paulin)), octroie aux anciens combattants employés par l'État des journées supplémentaires de congé pour obtenir des services de santé, de conseil et l'accès à d'autres avantages. Les expériences de combat laissent des traces sur les anciens combattants, à la fois sur le plan physique et émotionnel, et des congés supplémentaires pour des services de santé sont nécessaires pour contribuer à surmonter les traumatismes qu'ils ont subis, à la fois à l'étranger et ici.

Le troisième projet de loi (S.946 (Crocì)/A.1105 (Hunter)), soutient les anciens combattants recherchant un emploi en exonérant les frais de demande nécessaires pour passer des concours administratifs. L'un des aspects les plus difficiles du retour à la vie civile pour les anciens combattants peut être de trouver un emploi de qualité. L'exonération de ces frais montre notre gratitude à ces hommes et femmes courageux qui recherchent des opportunités dans le secteur public.

Le quatrième projet de loi (S.1853 (Crocì)/A.6038 (Dinowitz)), exige que le Département d'État de New York et la Division des affaires militaires et navales tiennent à jour une liste publique de toutes les sociétés à but non lucratif qui sollicitent des fonds au nom des forces armées. La loi actuelle exige que l'Adjudant général de la Garde nationale de New York (New York National Guard) approuve toute organisation à but non lucratif qui sollicite des fonds ou d'autres avantages pour les forces armées des États-Unis, un pays étranger ou les auxiliaires de tout État. Rendre ces informations disponibles au public permettra aux New-Yorkais, qui souhaitent faire des dons aux sociétés à but non lucratif constituées aux fins de soutenir nos forces armées, de s'assurer qu'ils donnent à des organisations approuvées.

Le dernier projet de loi (S5540 (Lazna)/A7506 (DenDekker)) demande au Bureau des services généraux de l'État de New York de placer un siège et une plaque pour les POW/MIA dans le Capitole de l'État afin de commémorer les milliers de militaires restés portés disparus depuis la 1<sup>re</sup> guerre mondiale. Cet hommage n'est qu'une manière de se souvenir des soldats, marins, aviateurs et Marines courageux qui sont restés captifs ou ne sont jamais revenus de la guerre. Le siège et la plaque commémoratifs seront

placés dans le hall au premier étage du Capitole, à proximité de l'entrée de State Street.

**La Sénatrice Diane J. Savino a déclaré :** « New York compte certains des militaires les plus courageux du pays, et en plus des résidents souffrant de TSPT causé par d'autres expériences traumatiques, cette législation garantira que chacun reçoive le traitement efficace qu'il mérite. Je félicite le Gouverneur Cuomo d'avoir pris des mesures pour soutenir nos résidents et nos anciens combattants, et d'avoir signé la législation qui permettra de résoudre un certain nombre de troubles graves affectant les New-Yorkais dans les communautés à travers l'État ».

**Le Sénateur Andrew Lanza a déclaré :** « Les hommes et les femmes courageux qui mettent leur vie en danger pour servir leur pays sont confrontés à des dangers incommensurables au quotidien, et à cause de ces dangers, certains ne reviennent jamais. Ce siège vide et cette plaque serviront d'espace qui leur est consacré au sein du Capitole de l'État pour commémorer les soldats POW/MIA qui ont tout donné pour protéger les Américains. Je remercie le Gouverneur Cuomo d'avoir promulgué ce projet de loi, en assurant que cette modeste marque de gratitude soit disponible pour que les New-Yorkais puissent venir dans le hall du Capitole et rendre hommage à nos prisonniers de guerre et nos soldats portés disparus au combat ».

**Le président du Comité de la santé de l'Assemblée (Assembly Health Committee), Richard N. Gottfried, a déclaré :** « Il est de notre devoir d'aider les anciens combattants à effectuer la transition du retour chez eux, notamment ceux qui souffrent de TSPT. Comme de nombreux New-Yorkais souffrent des effets de ce trouble, je félicite le Gouverneur d'avoir signé ce projet de loi pour fournir l'accès à un traitement efficace. Les hommes et les femmes qui ont subi des événements traumatiques auront désormais les moyens de vivre une vie de qualité, et je remercie le Gouverneur Cuomo d'avoir fait en sorte que cela devienne une réalité ».

**Le Membre de l'Assemblée Michael DenDekker, Président du Comité de l'Assemblée sur les affaires des anciens combattants (Assembly Committee on Veterans Affairs), a déclaré :** « Je félicite le Gouverneur Cuomo d'avoir reconnu et rendu hommage aux courageux prisonniers de guerre et aux hommes et aux femmes de New York encore portés disparus aujourd'hui. Des milliers de militaires restent portés disparus et avec l'ajout du siège d'honneur pour les POW/MIA dans le Capitole de New York, nous nous souviendrons à jamais des efforts et des sacrifices que nos frères et nos sœurs ont faits, pour garantir la liberté et la sécurité pour tous ».

**Le Membre de l'Assemblée Amy Paulin :** « Les hommes et les femmes courageux qui ont servi notre pays méritent notre plein appui, et en signant cette législation, le Gouverneur Cuomo montre de nouveau que New York est aux côtés de nos anciens combattants. Cette loi offrira des journées de congé maladie supplémentaires pour permettre aux anciens combattants d'obtenir des avantages en matière de santé et des conseils, et je félicite le Gouverneur d'avoir signé cette législation essentielle lors de la Journée des anciens combattants (Veterans Day) ».

**Le Membre de l'Assemblée Pamela Hunter :** « Cette législation exonérera des frais de concours les anciens combattants libérés honorablement qui cherchent à continuer à

servir leur pays par la fonction publique. J'ai été fière de soutenir cette législation, et je félicite le Gouverneur Cuomo de l'avoir signée et de tout le travail entrepris pour garantir que New York soutient les anciens combattants ».

**Le Membre de l'Assemblée Jeffrey Dinowitz :** « Je suis fier d'avoir soutenu ce projet de loi qui rend publiques toutes les organisations à but non lucratif autorisées à solliciter des fonds pour les forces armées des États-Unis. Je remercie le Gouverneur Cuomo d'avoir promulgué ce projet de loi pour garantir que les New-Yorkais souhaitant donner aux forces armées donnent à des groupes légitimes, ce qui les protège des fraudeurs cherchant à abuser du système ».

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Chambre Exécutive | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418